

République Française
Département des Hautes-Alpes

**DELIBERATION N° 2023 - 024
DE LA COMMUNE DE REOTIER
Séance du 22 septembre 2023**

L'an deux mille vingt trois
Et le vingt-deux septembre

A 19 h 30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT Maire.

Date de la convocation : 08 septembre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 09

Votants : 08

Étaient présents : Marcel CANNAT, Michel MOURONT, Roland MARSEILLE, Antoine GRAZIANO, Michel COLLOMB, Marc CASTELLACCI, Dominique COLLOMB, Hervé CASTILLO, Damien GANDELLI.

Excusés : Joël GAUTHIER, Mariette PIOVESAN

Secrétaire de séance : Michel MOURONT

Ordre du jour : Offre pour l'Acquisition d'un véhicule auprès du SDIS 05.

Monsieur le Maire informe les élus que l'ancien véhicule communal de marque Citroën Berlingo est âgé de 22 ans et qu'il serait bon de le remplacer.

Monsieur le Maire propose de faire une offre auprès du SDIS 05, pour l'acquisition d'un véhicule de marque Renault Kangoo.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : 8 Pour - 0 Contre - 0 Abstention. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

* Approuve l'exposé de Monsieur le Maire

* Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer une offre pour l'acquisition d'un véhicule auprès du SDIS 05.

Le Maire,

Marcel CANNAT

